



Notre club face à la crise sanitaire.

Cela fait environ 1 an que la Covid19 est entrée dans notre quotidien, depuis à chaque nouvelle étape, chaque nouvelle information nous essayons de nous adapter, personnellement, professionnellement, sportivement etc...

Une chose est certaine, personne n'a la certitude d'avoir la bonne solution.

En revanche nous pouvons vous assurer que nous faisons du mieux possible, avec nos moyens, nos compétences, nos convictions.

Nous avons pris des décisions, parce qu'il faut que certains décident pour avancer, parce que sans décisions rien ne bouge, rien n'évolue.

Nous continuons à faire des réunions de bureau, dans des conditions un peu compliquées, mais nous prenons ce temps pour faire vivre notre club, lors de notre dernière réunion nous avons fait un bilan de cette année de pandémie.

C'est ce bilan que nous voulons partager avec vous, cela permettra de lever quelques doutes de certains d'entre vous, de comprendre des choix pour d'autres et pourquoi pas de faire naître des vocations pour prendre le relais de la gestion du club le moment venu.

Début 2020 nous apprenons (comme tout le monde) à vivre en étant confinés.

Les premières décisions prises par le gouvernement doivent être mises en place, celles-ci sont relayées par les préfetures ensuite les Mairies et en parallèle nous devons mettre en œuvre les recommandations de la FFT.

Le club de tennis est intégré comme une section de l'USSJ et à ce titre nous devons tenir compte également des instructions de l'USSJ Omnisports.

Pendant cette première période nous avons eu à gérer :

- Les modifications de l'organisation (annulation des courts des championnats)
- L'accès aux équipements (terrains extérieurs, salle)
- Les réponses aux questions des adhérents.
- Rappeler (peu de fois heureusement) nos devoirs de citoyen à quelques personnes (adhérents et parfois non-adhérents) qui occupaient les courts malgré l'arrêté municipal

Le deuxième temps fort de cette période a été la gestion post confinement.

Nous avons 1 salarié (Educateur de tennis) que nous avons continué à payer pendant toute la période, comme l'ont fait l'ensemble des employeurs avec leurs employés.

Nous avons la chance qu'une partie du salaire soit pris en charge par l'état, le reste étant à la charge de l'association.

Quand nous avons eu la confirmation qu'une partie du salaire de notre employé nous serait remboursée, il était clair pour nous que la totalité de cette somme serait redistribuée aux adhérents pour une prise en charge des cours non réalisés.

En fin de saison (juin 2020) nous avons fait le bilan des courts effectués.

60 % de ceux-ci ont été honorés.

L'aide que nous avons reçue nous a permis de redonner 30% de chaque cotisation aux adhérents en dédommagement des cours non effectués (sous forme d'avoir), la perte pour chaque personne qui prenait des cours s'élève à 10% du montant total des cours. Les recommandations de la FFT ne nous ont pas permis d'indemniser la partie adhésion de la cotisation.

Il est à noter que 2 adhérents ont fait don au club de leur remboursement, nous les remercions.

En Septembre nous préparons la rentrée et le forum des associations.

C'est évidemment un moment important car ce sont les adhésions qui fixent le budget de fonctionnement du club pour la saison.

C'est également une période chargée pour le bureau du club, particulièrement pour le secrétaire et la trésorière qui passent quelques Week end à enregistrer les licences, récupérer les adhésions, planifier les encaissements etc.

Il existe plusieurs façons pour les clubs sportifs de percevoir les inscriptions, cotisations etc.

1° Encaissement pour l'année de l'adhésion (inscription+ licence) et du montant des cours de tennis.

2° Encaissement pour l'année de l'adhésion (inscription+ licence) et étalement du montant des cours en plusieurs fois sur l'année

3° Etalement sur l'année du montant de l'adhésion (inscription+ licence) et du montant des courts

Le cas N°1 est celui qui est le plus simple à gérer et qui prend le moins de temps administratif pour les membres du bureau.

Le cas N° 2 est celui le plus souvent employé par les clubs.

Le cas N° 3 est celui accepté par l'USSJ Tennis, cela permet une charge moins forte pour l'adhérent car l'ensemble de la somme due est étalée sur la saison.

C'est néanmoins le cas qui est le plus lourd dans la gestion comptable et administrative pour les membres du bureau.

En revanche le club doit payer la totalité de toutes les licences à la fédération dès le début de saison et en 1 fois.

Dans le budget de fonctionnement nous fixons les dépenses selon les dates des encaissements des sommes dues par les adhérents, pour toujours être en adéquation avec notre trésorerie.

Le bilan des inscriptions pour cette nouvelle saison montre une baisse du nombre d'adhésion (-15 adhérents) mais par rapport à l'ensemble des clubs de tennis nous sommes très satisfaits de ce résultat et cela nous a motivé pour cette nouvelle saison qui démarrait.

Nous prévoyons l'organisation des championnats jeunes, nous engageons les équipes seniors femmes, seniors hommes, vétérans femmes, vétérans hommes, et nous sommes contents de savoir que les compétiteurs du club vont se retrouver pour représenter le club dans la bonne humeur tout en respectant les règles sanitaires adéquates.

Fin Octobre le deuxième confinement est annoncé, les modalités de mise en applications nous arrivent au compte-goutte et le temps presse car nous devons organiser et communiquer rapidement.

Depuis nous fonctionnons selon les règles qui nous sont indiquées par les institutions, tout en sachant que celles-ci sont appliquées différemment selon les fédérations, les régions, les communes.

Ce qui veut dire qu'une décision du gouvernement doit être confirmée par la préfecture et ensuite validée par la mairie avant que nous puissions savoir quoi faire.

Nous n'avons pas à ce jour assez d'éléments pour savoir exactement comment nous allons gérer le reste de la saison.

Pour nous, l'objectif est de maintenir le club en vie pour permettre aux enfants et aux adultes de pratiquer le tennis dans notre commune.

Selon l'évolution de la situation et l'organisation décidée par les autorités nous définirons les modalités de compensation des cours ou bien du rattrapage de ceux-ci si cela est possible.

Bien entendu ces mesures ne pourront être prises qu'au moment du bilan de la saison quand nous aurons connaissance de l'ensemble des données impactant nos décisions.

En espérant que ce long exposé permettra de répondre à vos questions et interrogations.

En attendant l'ensemble du bureau continue à œuvrer quotidiennement pour maintenir une situation durable pour que tous ensembles nous retrouvions le chemin des courts de tennis dans les meilleures conditions possibles.

Prenez soins de vous.

A bientôt sur les courts.